



## **REVUE DE PRESSE**

**Mardi 11 avril 2017**



# Projets présidentiels

## Les propositions des candidats pour la sécurité



**François  
FILLON**

Les Républicains

Rétablir les peines planchers en cas de récidive. **Construire 16.000 places de prison.** Recruter 5.000 agents des forces de l'ordre. Développer les polices municipales qui doivent être armées (villes de plus de 10.000 habitants).



**Benoît  
HAMON**

Parti socialiste

Pas de nouvelles places de prison. **Gendarmerie, police: remplacer tous les départs en retraite et créer 5.000 postes supplémentaires.** Renforcer le renseignement grâce à un coordonnateur national.



**Marine  
LE PEN**

Front national

Rétablir les peines planchers. **Créer 40.000 places supplémentaires de prison en 5 ans.** Recruter 15.000 policiers et gendarmes. Rétablir des services de renseignement de terrain. Rattacher la pénitentiaire à l'Intérieur.



**Emmanuel  
MACRON**

En Marche !

**Construire 15.000 places de prison supplémentaires** sur le quinquennat. Recruter 10.000 policiers et gendarmes supplémentaires en 5 ans, sur la base de 7.500 policiers et 2.500 gendarmes affectés en premier lieu dans les zones prioritaires.



**Jean-Luc  
MELENCHON**

La France insoumise

Ramener les effectifs de policiers et gendarmes à celui de 2007. **Restaurer la police de proximité.** Renforcer le renseignement. Instaurer une peine de déchéance des droits civiques en cas de fraude fiscale ou de financement du terrorisme.



**Nathalie  
ARTHAUD**

Lutte ouvrière

Pas de proposition.



**François  
ASSELINEAU**

Union populaire  
républicaine

**Lancer des expériences de détentions alternatives** pour réduire la surpopulation carcérale.



**Jacques  
CHEMINADE**

Solidarité  
et progrès

**Construire 10.000 places de prison.** Rétablir le renseignement de proximité et créer une vraie direction générale du renseignement territorial.



**Nicolas  
DUPONT-AIGNAN**

Debout la France

**Créer 40.000 places de prison.** Recruter 10.000 policiers et gendarmes sur la durée du quinquennat. Améliorer les pouvoirs judiciaires des policiers municipaux.



**Jean  
LASSALLE**

Centre

Pas de proposition.



**Philippe  
POUTOU**

Nouveau parti  
anticapitaliste

Pas de proposition.

Source : site des candidats

INFOGRAPHIE CL

■ Le revenu universel d'existence de Benoit Hamon est en débat public ce soir à Gond-Pontouvre ■ Des Charentais ont testé le simulateur mis en ligne ■ Les avis sont mitigés.

Amandine COGNARD  
a.cognard@charentelibre.fr

«**T**rop beau pour être vrai», «ça me permettrait de vivre plutôt que de survivre», «il ne faut pas donner un revenu à chacun sans aucune contrepartie... Le revenu universel d'existence (RUE), proposé par le candidat socialiste Benoit Hamon, qui consiste à garantir à chaque adulte, sans qu'il ait besoin de le demander, un revenu minimum de 600 €, fait réagir les Charentais. Depuis le lancement, mardi dernier, du simulateur de revenu universel, sur le site BenoitHamon2017, beaucoup ont essayé. Ils ont testé leurs salaires dans l'une des cases, les aides ou allocations (APL, AAH...) qu'ils perçoivent dans l'autre. Résultat : une bonne surprise pour certains, une déception pour d'autres.

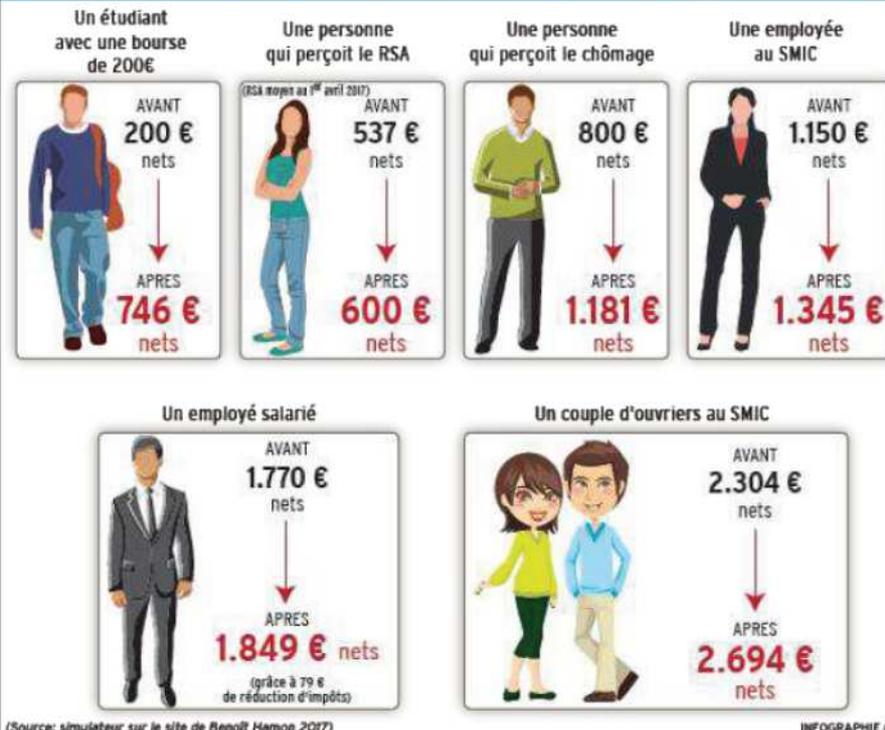
### 340 € pour Gaëlle, handicapée

«340 € de plus par mois, qui viendraient s'ajouter au 913 € d'allocation adulte handicapé que je perçois, ce serait inespéré !», témoigne Gaëlle Robin, 27 ans, de Jauldes, qui reste méfiante. «C'est intéressant, mais on nous rabâche tellement que la France est déjà trop endettée, ça paraît difficilement réalisable». L'équipe de Benoit Hamon et les économistes dont il s'est entouré chiffrent la mesure, qui permettrait à 10 millions de foyers fran-

## La Gironde presque prête à le tester

Le Conseil départemental de la Gironde a lancé depuis plus d'un an une large réflexion sur la question d'un revenu universel. «Compétent en matière de RSA, de solidarité humaine et d'aide aux plus précaires, le Conseil départemental, s'est interrogé sur l'efficacité de son système actuel, explique l'équipe de Jean-Luc Gleyze, le président PS de la Gironde. Résultat : 30 % des personnes qui ont le droit au RSA ne le réclament pas, beaucoup souffrent de stigmatisation. Les travailleurs sociaux sont englués dans un rapport de force lié aux aides financières qui les empêchent de se concentrer sur l'accompagnement.» Autre constat : «De nombreuses activités d'utilité sociale comme un parent qui s'occupe de son enfant, une personne qui crée son entreprise mais ne produit pas encore de valeur ajoutée, un aidant familial... sont mal ou non prise en compte par le

## Simulations de revenu universel d'existence



çais de gagner plus, à 35 milliards. «Que l'État financerait en récupérant 12 milliards sur le CICE, crédit d'impôt pour la compétitivité des entreprises. 7 milliards grâce à la chasse aux évasions fiscales. 5 milliards grâce à une taxe sur les superprofits des banques», liste Julien Dorgnon, membre de l'équipe de campagne de Benoit Hamon. Pour les 11 milliards manquants, «ils seront d'abord pris sur le budget général du pays, et sur la dette s'il le faut, mais seront ensuite financés grâce à une réforme de la taxation sur le patrimoine.»

«**C**e serait un énorme soulagement. Je pourrais enfin vivre normalement, m'acheter du matériel, régler mes factures...»

### 289 € pour Emmanuel dessinateur

Emmanuel, 49 ans, dessinateur de bande dessinée à Angoulême, voit le RUE comme un véritable espoir. «Le prix des planches de bd ne cesse de diminuer, j'arrive ponctuellement à vendre un projet pour 700 ou 1000 € mais c'est loin d'être régulier». Dans le simulateur, il a entré 700 € de revenu moyen par mois et les 120 € de RSA qu'il touche. Une erreur due au manque de précision sur le site du candidat, «le RUE étant voué à remplacer le RSA, il faut entrer toutes les aides perçues, sauf le RSA et la prime d'activité», précise Julien Dorgnon, ajoutant que, pour les indépendants, le RUE s'adapterait tous les trois mois, à la variation de leurs revenus. Emmanuel toucherait donc 409 € de RUE en plus de ses 700 € de revenus et à la place des 120 € de RSA. «Ce serait un énorme soulagement, commente-t-il. Aujourd'hui, je survise, j'ai peur chaque mois. Avec le RUE, je pourrais enfin vivre normalement, m'acheter du matériel pour tra-

vailler, régler mes factures, payer mon loyer. Et surtout, je n'aurais plus cette étiquette terrible de la personne au RSA. Comme beaucoup de gens toucheront le RUE, chacun à son échelle, je ferais à nouveau partie de la société.»

### 600 € pour Adèle étudiante

Pour Adèle Noël, 19 ans, habitante de Mouthiers-sur-Boëme qui fait, depuis 3 ans, ses études à Toulouse, sans avoir le droit ni à une bourse, ni à une aide au logement «mes parents touchent juste trop», le RUE serait synonyme d'autonomie. «C'est simple mes revenus passeraient de 0 à 600 €. Avec ça, je pourrais payer mon loyer de 350 €, les courses et même mes frais d'inscription annuels de 800 €. Avec l'argent gagné pendant l'été pour les sorties et les vêtements, je n'aurais plus besoin de rien demander à mes parents, et, aucun jeune n'aurait plus à renoncer à ses études faute de moyens», s'enthousiasme-t-elle. «Pour bénéficier du RUE, Adèle devra par contre déclarer ses impôts indépendamment de ses parents, précise Fabrice Vergnier, mandataire de Benoit Hamon en Charente. Un choix «rapidement fait» pour ses parents, qui seraient prêts à renoncer à une légère baisse d'imposition (600 € par an) et aux 125 € d'allocations familiales qu'ils touchent pour elle et sa petite sœur, si, en parallèle, ses études ne leur coûtaient plus rien.

### 50 € pour Carine, salariée, en couple

Si certains sont optimistes, d'autres voient dans cette mesure, un encouragement à rester chez soi à ne rien faire. «Moi, on ne m'a jamais donné d'argent sans contrepartie, je travaille depuis que j'ai 18 ans et je me suis battue pour obtenir ce que j'ai aujourd'hui», affirme Carine Souदान, 39 ans, de La Couronne, mère de 2 enfants qui travaille dans le secteur de la santé. «Avec mon mari, on gagne entre 4000 et 5000 € bruts par mois à nous deux». Le couple aurait

## Calcul du RUE

Le revenu universel d'existence : ■ Qui peut en bénéficier ? Benoit Hamon prévoit de mettre en place au 1er janvier 2018, une première version du RUE, fixée à 600 €, qui concernerait tous les adultes sauf les retraités.

■ Comment est-il calculé ? Pour les personnes non imposables le calcul est simple. Il suffit d'additionner son salaire mensuel brut et les aides qu'on perçoit (sauf RSA). De prendre 27,4 % de ce total. On repart ensuite de la base de 600 € et on déduit son résultat. Par exemple, quelqu'un qui touche 1000 € brut, doit faire : 600 - 270 = 326. Il toucherait 326 € de RUE. De 2200 à 2800 € brut de revenus, le RUE aura tout de même un impact, mais sous la forme d'une réduction d'impôts.

■ Et pour les couples ? Les couples qui déclarent leurs impôts en commun pourront continuer à le faire ou non. S'ils continuent, leur RUE sera alors calculé en additionnant leurs revenus bruts et versé en commun. Pour le calculer, il suffit de diviser par deux la somme des revenus bruts, et de multiplier le résultat par deux.

donc droit à 50 à 100 € de revenu universel chaque mois. «Je ne l'ai même pas calculé. Je suis contre le principe. Je ne veux pas qu'on habite une population à avoir un revenu sans faire aucun effort. Il faudrait une contrepartie. On devrait obliger les personnes qui bénéficient de ce revenu, à donner quelques heures de leur temps à la société. Ils pourraient par exemple aller 6 ou 10 heures par mois donner un coup de main dans les maisons de retraites, lire des livres aux enfants à la bibliothèque... Il faut encourager l'activité.» Fabrice Vergnier soutient que le RUE a pour objectif d'encourager à travailler. «Quand on sort de l'extrême pauvreté, on est plus apte à se concentrer sur une recherche d'emploi, une création d'entreprise. Une personne au RSA par exemple, à qui on propose un ou deux mois d'intérim n'hésitera plus à dire oui, par peur d'avoir ensuite un délai, des papiers à remplir pour pouvoir de nouveau toucher le RSA.»

## Christian Paul au Gond ce soir

Ce mardi 11 avril, un débat public est organisé à 18 h à la salle des fêtes de Gond-Pontouvre, en présence de Christian Paul (photo AFP), député PS de la Nièvre et chef des frondeurs, «En quoi le revenu universel d'existence change-t-il notre rapport au travail ?»



# Les pompiers trouvent un accord et arrêtent la grève

Quinze semaines de grève pour un accord. Les pompiers de la Charente ont finalement trouvé un terrain d'entente hier midi. Xavier Boy, pour les Autonomes, Michel Gomez pour la CGT l'ont signé avec Jérôme Sourisseau, conseiller départemental et président du service départemental d'incendie et de secours SDIS.

Ils s'étaient mis d'accord sur une prime de service il y a une dizaine de jours. Restait à en fixer le début de la période d'attribution. C'est chose faite. Les syndicats avaient aussi mis dans la balance la question des gardes dans les compagnies d'Angoulême, Cognac et La Couronne. Les textes prévoient

qu'elles soient assurées par un lieutenant. Ils ne sont pas suffisamment nombreux et remplacé par des sous-officiers «*qui n'en ont ni la formation, ni le grade ni la paye*». Les pompiers voulaient que ceux-là soient promus au fur et à mesure de leurs concours.

Le conseil départemental a accepté de régulariser la situation, progressivement, en fonction des contraintes budgétaires. Dans ce cadre, les discussions se poursuivent et le mouvement de grève a été levé. La situation devrait revenir à la normale en début de semaine prochaine, une fois les slogans effacés et les inscriptions sur les camions nettoyées.

## ” La phrase

*Fillon est allé trop loin dans la magouille et le pognon*

**Jérôme SOURISSEAU, vice-président UDI du Département**

Il a déjà annoncé son ralliement à Emmanuel Macron, en expliquant surtout qu'il ne pouvait pas soutenir François Fillon à cause de «*la multiplication des affaires (qui) montre qu'il y avait un système organisé*». Dimanche sur Facebook, le vice-président de GrandCognac a précisé sa pensée sans aucune langue de bois. Le tout en partageant une vidéo du débat de la primaire Fillon-Juppé dans laquelle le premier explique qu'on ne «*peut pas diriger la France si on n'est pas irréprochable*». Celui qui est aussi maire (UDI) de Bourg-Charente précise dans son message que François Fillon «*n'a plus de crédit et ne pourra pas mener les réformes demandant des efforts. Il conduit la droite dans l'impasse et aurait du se retirer*». Une déclaration faite avant les dernières révélations de Média-part sur les rémunérations de Pénélope Fillon à l'Assemblée dès 1982 et non 1986, comme l'avait affirmé François Fillon.

# Région: les territoires en débat

Après une nouvelle polémique sur les suites de l'affaire Royal, les élus régionaux, réunis hier à Bordeaux, ont jeté les bases d'une politique d'équilibre des territoires

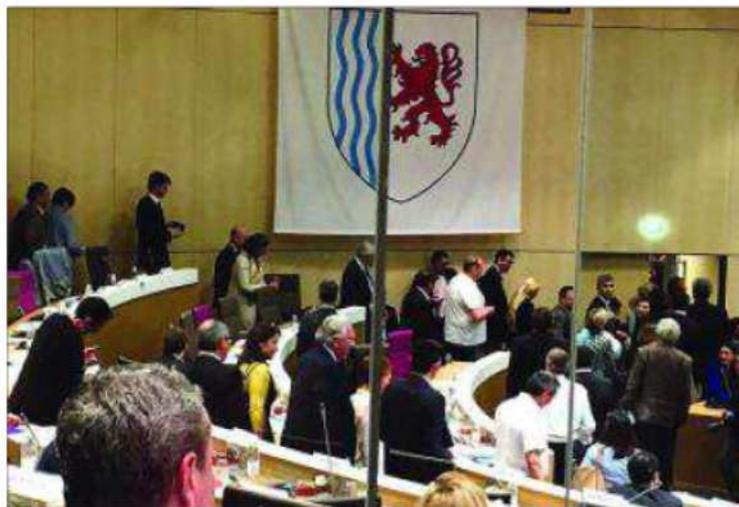
Stéphane MOREALE

Il y a encore des restes du plat copieux de l'affaire des mécomptes de l'ex-région Poitou-Charentes! Il était prévisible que les conseillers régionaux d'opposition remettent le couvert hier en assemblée plénière (lire encadré), alors que le menu du jour était déjà chargé avec une trentaine de dossiers à examiner.

Une fois tout le monde calmé par une suspension de séance, les élus ont pu enfin (avec une heure de retard) attaquer le plat du jour. À savoir la mise sur orbite du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et de la politique contractuelle territoriale de la Nouvelle-Aquitaine.

## Cohésion des territoires

Deux outils qui confirment que la Région est désormais l'acteur majeur du développement économique et de la cohésion des territoires. Une prérogative que lui confère la loi NOTRe (1) et que le président Rousset entend exploiter à fond. «Le SRADDET va permettre de faire converger nos actions en termes de développement durable, de formation et d'emploi, de transports, d'accès pour tous à la santé. Il aura pour



Incident de séance. L'opposition a quitté l'hémicycle.

Photo S. M.

*tâche d'accompagner tous les territoires, de corriger les déséquilibres et de donner une visibilité financière à nos actions grâce à la pluriannualité de nos investissements».*

En clair, ce nouveau schéma a pour objectif de renforcer la cohésion des territoires de Nouvelle-Aquitaine en luttant contre la désertification, la désindustrialisation, pour la formation professionnelle et l'adéquation des ressources au terrain. «Nous n'adaptions pas assez nos offres de formations aux besoins, admet Alain Rousset: besoins en infirmières, aides-soignantes, dans l'accompagnement des personnes âgées ou le tourisme». Si le fond

(à savoir les moyens) a été laissé de côté hier, c'est la méthode qui a été débattue: comment construire ensemble, avec les autres acteurs des territoires, un diagnostic sur les besoins, un état des lieux en somme, et un plan d'action qui tienne la route.

Pour y parvenir, les élus se sont dotés d'une grille de lecture (fondée sur les statistiques de l'INSEE en matière de revenu, démographie, niveau d'emploi etc.) qui devrait leur permettre d'adopter la «colonne vertébrale de notre prochaine mandature» selon l'élue EELV Jean-Louis Paget, d'ici juin/juillet 2019.

Ce SRADDET sera complété par un second levier mis sur rails hier:

”  
L'idée est de développer tous les territoires en renforçant la solidarité entre milieu rural et agglomérations.

la politique contractuelle territoriale de Nouvelle-Aquitaine. «L'idée est de développer tous les territoires en renforçant la solidarité entre milieu rural et agglomérations», résume le vice-président Georges Vandembroucke. Un travail de simplification des politiques existantes va être engagé afin de réduire à 51 le nombre de contrats de projets actuels (au nombre de 74) sur l'ensemble de la Région. Là encore, des critères vont guider la réflexion des élus dans l'élaboration des projets de développement: revenu moyen, niveau d'emploi et de formation, démographie et accès aux services de la vie courante. Les élus de la majorité ont validé hier la démarche d'élaboration de ces contrats. Lesquels seront votés en assemblée plénière en décembre prochain. Sans surprise, les élus LR-CPNT, UDI et FN ont voté contre.

## Macaire quitte la commission permanente

Il l'avait annoncé samedi dans une interview à nos confrères de la Nouvelle République: il l'a confirmé hier dans une lettre remise au directeur de cabinet d'Alain Rousset. Jean-François Macaire a démissionné de son poste de vice-président à la commission permanente. De même, renonce-t-il à la présidence du futur établissement public foncier régional, dont le conseil d'administration sera renouvelé bientôt.

J.-F. Macaire qui, tout comme Ségolène Royal, a encore hier été la cible des élus de l'opposition LR-CPNT, UDI et Modem, qui ont aussi mis en cause le président Rousset, soupçonné de vouloir «tourner la page des mécomptes de Poitou-Charentes un peu trop vite, par crainte d'un grand déballage», selon le Modem Yoan Taris.

L'élue UDI Véronique Abelin a même menacé Alain Rousset d'une plainte en diffamation s'il continuait d'affirmer dans la presse qu'il était seul responsable de l'opération transparence sur la gestion de l'ex-région. En les accusant de faire le jeu du FN à 15 jours de la présidentielle, le socialiste Stéphane Delpeyrat a alors provoqué un incident de séance avec le départ de l'hémicycle des élus de l'opposition.



## Dominique Souchaud,



le maire de Saint-Sulpice-de-Cognac (Photo CL) voit rouge depuis la parution de l'article qui lui était consacré dans notre édition du mercredi 5 avril. Une interview dans laquelle l'élu reconnaissait lui-même être «le connard de service» à l'agglo. C'était d'ailleurs son expression à lui. Mais il précise aujourd'hui qu'il veut bien endosser ce rôle... à Grand Cognac seulement. Pas le reste du temps et pas dans ses autres fonctions. Selon lui, l'expression, reprise sur notre affiche et dans l'humeur du samedi, est de nature à porter atteinte à l'image de la commune et de ses habitants. Dont acte.

# Les campings se préparent pour la nouvelle saison

Le camping de Jarnac ouvre ce samedi, celui de Cognac suivra samedi 29 avril. Le but étant d'harmoniser les sites dans les années à venir.



Stéphane Gault, Chantal Nadeau et Gwénaëlle Provost hier, au camping de Cognac qui rouvrira le 29 avril.

Photo J.P.

Les tondeuses sont encore à la manœuvre. À Jarnac et Cognac, les campings finissent leur transformation avant la saison. Sur l'île Madame, les douze mobile-homes, dont un est accessible aux personnes à mobilité réduite, sont prêts à accueillir les premiers touristes ce samedi. A la tête de ce site, qui compte aussi 80 emplacements nus et 13 réservés aux camping-cars, une nouvelle responsable: Fabienne Duvernois, qui a tenu le camping de Bourg-Charente pendant une dizaine d'années. En plein été, elle aura à gérer une équipe de cinq personnes.

Le camping, qui a fait peau neuve en 2015, proposera de nouveaux équipements à partir de juillet: cinq chalets sur pilotis, construits à plus de deux mètres du sol, seront mis à la location. Le chantier à 250.000 euros a tout juste commencé. Mais pas de quoi perturber le début de saison sur ce site réputé pour sa tranquillité.

Calme et nature, aussi, au menu du camping de Cognac, qui ne rouvrira, lui, que le 29 avril. Pas de nouveauté, cette année. Mais 140 emplacements nus, quatre mobile-homes, deux habitats toilés, une aire de jeux inaugurée l'an dernier et, surtout, une piscine réservée aux campeurs.

### Deux sites complémentaires

Chaque année, les deux sites reçoivent une clientèle d'habitues: des touristes du nord de la France pour Jarnac et des Anglo-Saxons pour Cognac. Mais aussi beaucoup de gens de passage. Ce sont d'ailleurs les courts séjours qui sont privilégiés. 11.478 nuitées ont été enregistrées en 2016, à Jarnac; 9.969 à Cognac.

Désormais dans l'escarcelle de Grand Cognac, les deux campings, classés trois étoiles, sont voués à s'harmoniser avec le temps. Notamment au niveau des tarifs. Pour l'heure, en haute saison, un mobile-home de quatre à six personnes coûte 429 euros la semaine à Jarnac, 499 euros à Co-

gnac. Différence notable aussi sur les emplacements: compter 10 euros pour deux personnes avec une tente en plein été, à Jarnac; 18 euros à Cognac. «*Le timing était un peu court pour cette année*, indique Chantal Nadeau, vice-présidente en charge du tourisme. *Mais le but, c'est de les faire marcher ensemble, éviter de se faire concurrence. Ces deux campings sont complémentaires. Il y a de la place pour tout le monde.*»

Agent d'accueil l'an dernier, Gwénaëlle Provost a été nommée à la tête du camping de Cognac pour la saison. Elle sera sous la responsabilité de Stéphane Gault, également en charge de la base de plein air, où les activités estivales se profilent. Dès ce samedi, le snack rouvrira ses portes pour toutes les vacances. Durant la période scolaire, on pourra y siroter un verre les mercredis, samedis et dimanches. Les activités nautiques reprendront, elles, samedi 29 avril. Les jeux gonflables seront réinstallés pour le 31 mai. Mais il faudra attendre le 1<sup>er</sup> juillet pour faire trempette dans le bassin.

# 2.250€ pour la lutte contre le cancer

**S**imon Ricaud, le directeur du centre Leclerc de Châteaubernard, a remis un chèque de 2.250 €, vendredi après-midi, à Pascale Lemosy, bénévole de la Ligue contre le cancer.

«Comme tous les ans depuis 2003», précise le commerçant qui a organisé en mars, le prélèvement de 2 € par client sur le paiement à chaque caisse du magasin, au profit de la Ligue. L'enseigne a participé pour sa part à hauteur de 1.000 €.

«Les fonds récoltés servent à la recherche d'une part, et d'autre part à la construction de structures hospitalières spécifiques pouvant recevoir enfants et ados atteints du cancer, puisque c'est la tranche d'âge visée par l'opération», commente Pascale Lemosy. «Pour moi, c'est important de participer. J'ai l'impression de me rendre utile à une cause qui m'est chère», confie Roseline Jourdain, qui lutte contre un cancer du sein depuis 2016.



Bénévoles et malades ont reçu le chèque des mains du directeur de Leclerc. Photo J. D.

Rappelons qu'il existe à Cognac, des séances de sophrologie qui s'adressent aux malades du cancer. Elles ont lieu au Pavillon des Borderies, la maison de quartier de Crouin, le mardi de 14h15 à 16h15. Il y a aussi de la gymnasti-

que adaptée, le jeudi de 12h 30 à 14 heures, au complexe omnisports des Vauzelles. Enfin, la Ligue tient une permanence d'écoute à l'hôpital de Cognac, chaque 3<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14 heures à 16h30.

## Le chiffre

# 150

C'est le nombre de postes qui seront à pourvoir ce jeudi, lors du forum de l'emploi, organisé par Pôle emploi, à L'Espace 3000. De 9 heures à 12 heures, les candidats pourront rencontrer vingt entreprises du Cognaçais qui recrutent dans différents secteurs : commerce, transport, hôtellerie, restauration, bâtiment, aide à la personne, etc. L'occasion de venir déposer son CV et de rencontrer des employeurs.

## La folie des années 80 en octobre au Castel



Michel Lanceron et Patrick Ourtaau présentent l'affiche du spectacle qui devrait cartonner en octobre prochain à Châteaubernard.

Photo CL

**D**eux heures de spectacle immensément populaire», annonce Patrick Ourtaau, le président du comité des fêtes de Châteaubernard, en même temps qu'il dévoile l'affiche de «Références 80», flash-back sur les années 80 qui s'annonce au Castel samedi 14 octobre.

Avec au programme: Lio, la chanteuse, en vedette. De «Banana Split» aux brunes qui ne comptent pas pour des prunes, tout son répertoire y passera. Il y aura aussi Sacha des «Début de soirée», Pe-

dro Castano pour «La Macarena», Joniece Jamison avec «Joue pas», Philippe Cataldo et ses «Divas du dancing», Jean-Pierre Morgand des «Avions» avec «Nuits Sauvages». «Y a d'la joie Productions» gère l'événement. «Il y aura très peu de places assises», avertit déjà Patrick Ourtaau.

Réservations ouvertes dès maintenant et jusqu'au 24 avril au 06 03 51 28 90, puis au 05 45 32 18 91 chez Auchan ou au Castel, rue Charles-De-Gaulle. Tarif unique 28 euros.

# Cet après-midi



## Beau temps de saison.

Le soleil s'impose malgré la présence d'inoffensifs cumulus de beau temps ou de fins nuages élevés.  
 Petite brise marine de Nord-Ouest en fin de journée.

### Mercredi



### Judi



### Vendredi



### Samedi



### Dimanche



### Lundi



# Fiscalité

« Sud Ouest » a lu pour vous le programme des 11 candidats et vous en propose une synthèse en 11 thèmes au cours des deux prochaines semaines : culture, vie politique, fiscalité, emploi et retraite, justice, société, environnement, défense et sécurité, éducation, international, santé (3/11).



Jean Lassalle  
(Centriste)

- Fiscaliser en France l'activité de sociétés ou banques françaises en paradis fiscaux, même en Europe
- Affecter 1/3 des sommes récupérées sur l'évasion fiscale à baisser les taux d'imposition, en premier lieu pour les classes moyennes et les familles
- Recruter au contrôle des impôts et au Parquet financier.



Jacques Cheminade



- Maintenir l'ISF mais en exonérant totalement les investissements dans les PME qui localisent leur production en France
- Maintenir la taxe d'habitation, mais l'asseoir pour 60 % sur la valeur vénale des logements et pour 40 % sur les revenus des occupants
- Fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG.



François Asselineau



- La fonction publique fait partie des sujets « délibéré » non abordés. « Il appartiendra aux Français d'en débattre ultérieurement, lors des élections législatives. »



Emmanuel Macron

*En Marche!*

- Exonération de la taxe d'habitation pour 80% des ménages
- Baisse de l'impôt sur les sociétés de 33,3 % à 25 %. Exonérations de cotisations sociales sur les heures supplémentaires. Transformation du CICE en baisse pérenne de 6 points des cotisations sociales employeurs
- Prélèvement unique de 30 % sur les revenus du capital.



Nicolas Dupont-Aignan



- Baisser de moitié le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis sur le sol français
- Baisser les charges patronales pour les entreprises exposées à la concurrence internationale
- Déduire de la déclaration ISF les investissements dans certaines entreprises aux capitaux majoritairement français et dans un fonds finançant la création.



Marine Le Pen



- Baisse de 10 % de l'impôt sur le revenu sur les trois premières tranches. Suppression du prélèvement à la source
- Abaissement des charges sociales des TPE-PME « de façon significative »
- Création d'un bouclier social pour les indépendants en leur proposant le choix de s'affilier au régime général ou de conserver la spécificité de leur régime après une refonte totale du RSI.



François Fillon



- Élévation progressive du plafond du quotient familial à 3 000 euros
- Abattement forfaitaire généralisé des cotisations sociales salariées
- Suppression de l'ISF.



Jean-Luc Mélenchon



- Passage de 5 à 14 tranches d'impôt sur le revenu
- Instaurer un revenu maximum autorisé : 100 % d'impôt pour la tranche au-dessus de 20 fois le revenu médian, soit 400 000 euros de revenus annuels (33 000 euros par mois).
- Refonder l'impôt sur les sociétés pour établir l'égalité devant l'impôt entre PME et grands groupes.



Philippe Poutou



- Pas de proposition notable sur le sujet.



Benoît Hamon



- Mise en place d'une taxe sur les superprofits des banques à hauteur de 5 milliards d'euros
- Maintien du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu
- Modulation de l'impôt sur les sociétés pour inciter les entreprises à réinvestir leurs bénéfices.



Nathalie Arthaud



- Aucune mesure notable.

# Conseil régional : l'hémicycle transformé en terrain de rugby

**RÉGION** Séance houleuse, hier, autour du dossier des finances de Poitou-Charentes. L'opposition a claqué la porte avant de revenir

Quand un ordre du jour débute par une motion de soutien à la Fédération française de rugby pour l'organisation du Mondial 2023 en France, il ne faut pas s'étonner qu'il y ait quelques mêlées relevées dans l'hémicycle régional...

Et ça n'a pas manqué, après la consensuelle minute de silence observée en hommage à Henri Emmanuelli et à Jean-Charles Paris. De nombreux élus ont vu aussi rouge que les tomates landaises (et sans résidus de pesticides) qui les attendaient sur leur pupitre. Mais le volcanique président de la FFR,

« Je ne vais pas vous apprendre ce que c'est que s'opposer à Ségolène Royal »  
(Véronique Abelin, UDI)

Bernard Laporte, n'est pour rien dans cette poussée d'adrénaline. On vous donne en mille le sujet qui a échauffé les esprits et les langues : la gestion de l'ex-Poitou-Charentes.

Le coup d'envoi est donné par Yves d'Amécourt, vice-président du groupe LR-CPNT, qui déclare « se battre pour une Région sans résidus de mauvaise gestion » et annonce l'intention de saisir le tribunal administratif pour autoriser l'opposition à porter plainte contre Ségolène Royal et Jean-François Macaire, anciens présidents de Poitou-Charen-



La question de la gestion des comptes de l'ex-Poitou-Charentes a une fois de plus été la pomme de discorde. PHOTO F. COTTEREAU/« SO »

## Une bouteille de pessac-léognan

Rien de tel qu'une bouteille de bon vin pour se réconcilier lors de la troisième mi-temps. Alain Rousset n'a pas pour autant débouché de bons flacons, mais il a promis d'offrir un pessac-léognan à la première collectivité qui en ferait autant que la Nouvelle-Aquitaine en matière de concertation. « Je dois être le seul président de Région à avoir réuni autant de fois les départements, les communes et les intercommunalités. Me faire un procès en défaut de démocratie, c'est faux, et c'est pas sympa, en plus », lance-t-il à Jean Dionis.

Il est vrai que le président du groupe UDI, comme son homologue FN, Jacques Colombier, Yves d'Amécourt ou Nathalie Fontalirant pour LR, n'a pas été tendre pour la politique contractuelle de la Région et son schéma d'aménagement des territoires, parlant de « démarche hautement technocratique », de « déficit démocratique » ou de « bric-à-brac administratif ». « N'ayez pas peur, soyez résolument girondin ! » s'exclame Jean Dionis. Mais le débat n'a pas viré au vinaigre...

tes, et Daniel Parizot, ancien directeur financier de la collectivité.

Alain Rousset a en effet déclaré qu'il ne comptait pas se substituer à la Chambre régionale des comptes, qui, souligne-t-il, est habilitée à saisir le parquet. « Vous avez fait le job en révélant les dérives financières, mais vous voulez tourner la page un peu vite, lui lance Joan Taris. Si tourner la page, c'est passer l'éponge, nous sommes en désaccord. »

### « Comme Ségolène ! »

Par la voix de Véronique Abelin, le groupe UDI annonce qu'il soutient la démarche de ses collègues LR-CPNT, non sans glisser une petite perfidie : « Comme nous aurions bien aimé qu'ils nous soutiennent dans notre démarche. » L'UDI a en effet été la première formation à porter l'affaire au prétoire. « Vous dites que vous avez soulevé le couvercle, c'est blessant pour l'opposition, qui a fait le job, elle aussi. Mais je ne vais pas vous apprendre ce que c'est que s'opposer à Ségolène Royal ! » conclut l'élue de Châtellerauld, menaçant Alain Rousset. . . d'un procès en diffamation. « Comme Ségolène ! » répond le président.

Jean-Marc de Lacoste (FN) s'en remet à la Chambre régionale des comptes, et c'est donc un Landais,

Stéphane Delpéyrat, le président du groupe socialiste, qui célèbre la sainte châtaigne en accusant l'opposition de souffler sur les braises à quinze jours de la présidentielle et en évoquant les affaires Fillon et Le Pen.

Tollé dans l'opposition, applaudissements à gauche. Le président du groupe UDI, l'Agenais Jean Dionis, lève son 1,90 m et réclame la parole. « Ben oui, mais quand on ouvre la boîte à gifles. . . » lui réplique Alain Rousset.

Ni une ni deux, l'opposition se lève et gagne la sortie. Sauf l'élue UDI bordelaise Nathalie Delattre, qui refuse « de sortir avec les élus Front national », et le Modem, dont le président, Joan Taris, solidaire de l'opposition, se coiffe d'un casque bleu. Un ustensile qui lui sera précieux, on comprendra bientôt pourquoi.

### Calmels contre Taris

En l'absence de la majorité de l'opposition, Jean-François Macaire, évidemment mis en cause dans le débat, reconnaît « des dysfonctionnements » mais nie « toute malversation. Personne ne s'est mis un sou dans la poche, nous sommes honnêtes en Poitou-Charentes. »

« Je regrette ce qu'il s'est passé, en-

chaîne Alain Rousset, mais si l'opposition était au courant, pourquoi n'a-t-elle pas porté plainte plus tôt ? »

La séance est suspendue un quart d'heure, le temps qu'Alain Rousset aille parlementer avec les présidents de groupe. Les nerfs de Virginie Calmels sont cependant toujours à vif, et c'est sur Joan Taris qu'elle les passe, reprochant au Modem de n'avoir pas quitté la séance. « Vous êtes passés du côté de la gauche, lui lance-t-elle. Il n'y aura plus d'alliance avec vous pour les municipales ! » « Si tu crois que c'est comme ça que tu vas gagner à Bordeaux », lui réplique l'élue du Bouscat, pour qui, « avec Virginie Calmels, il y aura un avant et un après 10 avril ».

La séance reprend. « Stéphane Delpéyrat a pris une responsabilité douteuse en évoquant la présidentielle », déclare Jean Dionis pendant que Jacques Colombier se dit prêt à évoquer « les affaires à gauche. » « Je ne laisserai personne faire des sous-entendus à propos de la gestion d'Alain Rousset », se défend le président du groupe PS. Le match peut reprendre. Il y a encore beaucoup de dossiers au menu. Et la motion rugby est adoptée à l'unanimité.

**Benoît Lasserre**

# Les pompiers sortent de quatre mois de crise

**CHARENTE** Quatre mois auront été nécessaires à la signature d'un protocole d'accord entre les pompiers et leur direction

MARIE FAUVEL

m.fauvel@sudouest.fr

Finies les lettres jaunes « en grève » scotchées sur les flancs des véhicules des pompiers charentais ? Oui. Le protocole d'accord entre personnel et direction a été signé hier. Il met fin à quatre mois de grève dans les rangs des soldats du feu. Et Jérôme Sourisseau, président du Service départemental d'incendie et de secours de la Charente (Sdis 16), n'a pas manqué de se féliciter sur son profil Facebook « d'un accord gagnant-gagnant ». Contacté, il réitère son soulagement : « Je suis un homme de dialogue, j'ai tout fait pour éviter la rupture. »

« **Un accord gagnant-gagnant** » Le conflit portait sur une indemnité d'administration et de technicité (IAT). 190 hommes du rang exigeaient que celle-ci soit appliquée au taux de 4,21 d'ici à 2020. C'est acté depuis mercredi dernier.

Là où les débats ont connu le plus de remous a été pour sa mise en place. Les soldats du feu demandaient à ce qu'elle entre en vigueur dès 2017 à un taux convenable. Une première mouture de protocole l'avait basé à 2. Rejeté. Puis 2,2. Rejeté. Le taux de 2,4 au 1<sup>er</sup> juin a été accepté.

Pour ce faire, alors qu'elle n'était pas budgétisée sur l'année en cours,



La grève chez les pompiers était visible. PHOTO ANNE LACAUD

le Service départemental d'incendie et de secours de la Charente piochera dans ses économies. Pas seulement. La direction a obtenu une libibilité de plusieurs années sur la mise en place des gardes de douze ou vingt-quatre heures. Cette nouvelle organisation pluriannuelle rend caduque le précédent protocole qui envisageait l'embauche de quinze personnes si tous les pompiers avaient choisi la garde de douze heures. Ce recrutement obsolète, voire la suppression de certains postes, permet au Sdis de financer sereinement l'IAT.

« Nous sommes satisfaits de cette reconnaissance qui nous était due »,

se réjouit hier soir Xavier Boy, président charentais de la Fédération autonome, principal syndicat. « Nous saluons réellement l'engagement du président Sourisseau. Il est étonnant de voir que celle-ci a été mise en place par une majorité de droite alors que nous avons toujours été gouvernés par la gauche... »

Et Jérôme Sourisseau le confesse : il a mouillé la chemise. La semaine passée, il a contacté un à un les membres du conseil d'administration (CA) pour savoir quelle marge de manœuvre il possédait. Une précaution utile puisque le prochain CA qui entérinera le protocole n'interviendra que le vendredi 19 mai.

# Le schéma régional éolien annulé

**JUSTICE** L'ex-Région n'avait pas fait d'études d'impact. Un coup de frein pour les futurs projets

La cour administrative d'appel de Bordeaux a annulé le Schéma régional éolien établi pour l'ex-Région Poitou-Charentes, en 2012, lorsqu'elle était présidée par l'actuelle ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, en motivant sa décision par l'absence d'une « évaluation environnementale » préalable.

L'arrêté préfectoral du 29 septembre 2012 approuvant le Schéma régional éolien de l'ex-Poitou-Charentes, « qui est intervenu sans évaluation environnementale préalable, est contraire aux dispositions du Code de l'Environnement », peut-on lire, dans l'arrêt rendu mardi 4 avril par la cour d'appel administrative de Bordeaux.

## Une victoire après Poitiers

L'arrêt de la justice administrative va dans le sens d'associations opposées à la propagation de l'éolien, comme Voultegon Environnement Bocage, la première à avoir dénoncé les nuisances générées par les éoliennes dans la région.

De nombreuses autres associations et particuliers l'avaient soute-



Cette décision ne remet pas en cause les parcs existants. A. LACAUD

nue. Les requérants avaient alors désigné Daniel Albina, représentant de la Fédération environnement durable (FED), comme mandataire unique.

Ces derniers avaient été déboutés lors d'une première décision du tribunal administratif de Poitiers, en mai 2015. Leurs arguments, plaqués par M<sup>e</sup> Carl Gendreau, ont en revanche été entendus par la cour d'appel administrative de Bordeaux.

## « Une gêne » pour les suivants

Même si cette décision ne remet pas en cause les projets déjà réalisés, a expliqué M<sup>e</sup> Gendreau, l'annu-

lation de ce schéma constitue « au moins une gêne » pour les défenseurs d'autres initiatives similaires en gestation.

Les requérants demandent désormais qu'« un nouveau Schéma régional de l'éolien soit établi en bonne et due forme, avec évaluation environnementale », a dit M<sup>e</sup> Gendreau.

En Charente, en février 2016, neuf projets éoliens avaient été validés en préfecture mais n'étaient pas encore sortis de terre. Il s'agit de parcs disséminés dans le nord et le sud du territoire. Plusieurs autres candidats avaient monté des projets, ceux-ci pourraient être retardés.

# Du château à L'Yeuse

## ANNIVERSAIRE

L'hôtel-restaurant L'Yeuse fête ses 20 ans. Un anniversaire qui sera décliné tout au long de l'année

DIDIER FAUCARD  
d.faucard@sucdouest.fr

« It's a Long Way to the Top » (« La route vers le sommet est longue ») a chanté, en son temps AC/DC (album TNT). Céline Desmazières peut en témoigner, car les deux décennies traversées par L'Yeuse n'ont pas été qu'un long fleuve tranquille.

Créé en 1997, ce qu'on appelait alors le Château de L'Yeuse connaît des débuts bien difficiles et se trouve en situation de redressement judiciaire, « victime d'un escroc », souligne Céline Desmazières lorsque la jeune femme le reprend. « Les premières années ont été consacrées à sauver l'entreprise ». Une tâche ardue d'autant que les événements n'aident guère. En 1998, le cognac et la région sont en plein marasme économique.

### La renaissance du jardin

En 1999, c'est la tempête qui saccage le jardin et abat les chênes centenaires, « une hécatombe ». Mais de ce point de vue-là, ce fut un mal pour un bien. Car, alors, un jeune étudiant en architecture du paysage débarque pour faire un état des lieux et panser les plaies de cette catastrophe. Son nom ? Rémy Marcotte qui est ensuite revenu pour ne plus repartir. « Il est tombé amoureux du site avant de tomber amoureux de moi », sourit Céline Desmazières. « La tempête nous a donné l'occasion de repenser les choses. À l'ori-



Céline Desmazières a fait de L'Yeuse, un lieu classe et convivial, « à son image », dit sa collaboratrice Aurélie Pinard. « 50 »

gine, les jardins permettaient aux clients de l'hôtel de rejoindre la Charente. Mais, au fil des années, c'était devenu un roncier. Rémy a recréé un jardin qui est vraiment devenu un lieu de vie. La première ouverture au public a été en 2005, à l'occasion des Rendez-vous aux jardins », poursuit la maîtresse des lieux.

La suite, on la connaît. En 2011, cela a été la création de l'association des Jardins respectueux. Et aujourd'hui, ce magnifique espace vert fait autant pour la réputation de l'établissement que la qualité de la gastronomie qu'on y savoure. « Il y a, effectivement, une influence des jardins sur l'établissement, notam-

ment parce qu'il fournit les herbes et les légumes du potager. Grâce à cela et par la déco, également, nous avons fait entrer le jardin dans le resto. Il existe une harmonie entre les deux », souligne Céline Desmazières.

### Une évolution constante

Du côté du restaurant, les choses ont aussi beaucoup évolué. En 2000, L'Yeuse intègre les réseaux des Tables gourmandes de Charente et celui des Châteaux et hôtels collection, « nous y sommes entrés car Alain Ducasse en était le président. » Sur-tout, en 2002, Pascal Nebout prend en mains la cuisine (1). C'est à partir de ce moment-là que le lieu va dé-

coller et construire sa réputation. Le chef va y rester dix ans, jusqu'à l'obtention d'un Bib Michelin pour le bistro Le P'tit Yeuse en 2012, année au cours de laquelle Céline Desmazières avait également assuré la gérance du restaurant du golf. « Et l'année précédente, nous avions assuré le service de traiteur pour 650 personnes lors de La Part des anges. »

Parallèlement, l'évolution suit au niveau du décorum. « Depuis vingt ans, je travaille à donner une image plus jeune au restaurant », affirme Céline Desmazières. 2008 a été l'année où le mot château a officiellement disparu pour que le lieu devienne simplement L'Yeuse et où le bistro a vu le jour. En 2013, le resto change totalement de déco, « c'est l'année où nous avons définitivement abandonné les nappes ». Un pas de plus vers la modernité, une plus grande liberté, décontraction et convivialité. « Il faut savoir qu'au début, le resto, c'était encore nappes et chandeliers en argent ». Enfin, dernière évolution en date, la création d'un bar à vin, l'Y Bar, en 2014. Là encore, pour essayer de toucher un autre public.

Vingt ans pour faire de L'Yeuse un endroit à la hauteur de la beauté du site qui domine la Charente. Deux décennies sur lesquelles Céline Desmazières et les équipes qui l'accompagnent peuvent se retourner sans rougir. Et sans regrets. Même celui de n'avoir jamais décroché une étoile au Michelin. « Je suis très heureuse du Bib obtenu par le bistro. Je pense que c'est plus dans l'air du temps. Une cuisine simple et gourmande, avec beaucoup moins de pression. » Le succès du P'tit Yeuse en est la preuve, un bistro désormais ouvert (hors week-end) midi et soir.

(1) Julien Lachenaud puis Julien Coulaud lui ont succédé. Aujourd'hui, c'est le Mexicain Miguel Marroquin qui est devant les fourneaux.

# Rendez-vous tout au long de l'année

Question : Comment célébrer ses vingt ans quand on est une « institution » comme L'Yeuse ? Partant du principe que plusieurs cerveaux valent mieux qu'un seul, « en septembre dernier, nous avons réuni les équipes du restaurant et du jardin pour réfléchir et travailler sur la question », indique Céline Desmazières.

De ce « brainstorming » qu'est-il ressorti ? « Bien sûr, il y aura une fête, probablement au mois de septembre », dit la gérante. Mais plutôt que faire un seul « happening », L'Yeuse a choisi de décliner cet anniversaire en une succession de rendez-vous tout au long de l'année, « en partant de ce mois d'avril puisque c'est en avril 1997 que l'établissement a été ouvert ».

Des rendez-vous pour les clients du restaurant et les visiteurs du jardin, mais aussi pour les différents partenaires que L'Yeuse veut mettre en avant à cette occasion. Que ce soit les

réseaux hôteliers dont il fait partie, mais aussi les partenaires avec lesquels l'établissement a travaillé. Des choses sont ainsi prévues avec West Rock ou Blues Passions... ou encore les différents fournisseurs, « qui sont notre ADN », souligne Céline Desmazières.

L'idée est de fixer un rendez-vous par mois dont les dates seront, notamment, égrenées sur le Facebook du restaurant. Le premier est programmé le week-end prochain au jardin avec La Fête de la poule, « Des poules au jardin » où il y aura des animations autour du poulailler (banque de graines, éleveurs de races locales, jeux de piste...).

Enfin, cette année sera l'occasion pour L'Yeuse de s'investir encore un peu plus dans l'action en faveur du développement durable, en insistant sur l'économie circulaire entre les restaurants et le jardin pour un objectif « zéro déchet » et en créant un



Les équipes de L'Yeuse se sont mobilisées pour cet anniversaire.

PHOTO « SUD OUEST »

aménagement participatif ludique pour sensibiliser les clients aux bonnes pratiques de l'hôtel et du restaurant. « Nous avons fait rentrer le jar-

din dans le restaurant, maintenant faisons rentrer le restaurant dans le jardin », pose Céline Desmazières.  
**D. F.**

# Une pétition pour retrouver la lumière

Jeudi dernier, se tenait la réunion mensuelle du conseil municipal.

Avant de plonger dans l'ordre du jour qui, en cette période de budget traitait du budget prévisionnel 2017 et de son cortège de taxes, le maire Alain Chollet a évoqué une pétition récente émanant des administrés, tant de Jarnouzeau que de Saint-Laurent, pour manifester contre les coupures à répétition de l'énergie électrique.

Cette pétition a été transmise à Enedis Angoulême et Poitiers. Les habitants expriment ainsi leur ras-le-bol d'un état de fait récurrent, certains ayant même suspendu leurs paiements mensuels tant que la situation ne sera pas revenue à la normale.

## Pas de hausse d'impôts

Il a ensuite été procédé au vote des impôts locaux.

Alain Chollet, estimant que la période n'est pas favorable à une augmentation des taxes, propose donc de reconduire pour 2017 le pourcentage de 2016.

Ainsi, pour la taxe d'habitation : 7,30 % ; pour le foncier bâti, 15,08 % ; et pour le foncier non bâti 30,98 %.

Quant à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, elle passe de 18,17 % en 2016 à 16,11 % en 2017.

Toujours selon l'ordre du jour de ce conseil, a également été voté le budget primitif 2017. Ce dernier s'équilibre à 870 497 € en fonctionnement et à 352 628 € en investissement.

**Colette Guné**

## Normes et accessibilité

En 2017, la mise en accessibilité sera de mise pour l'église. En effet, il conviendra de réaliser quelques travaux, le choix s'est porté sur la porte de la chapelle qui sera aménagée afin de supprimer la marche montante, de plus une rampe d'accès sera mise en place ; une place de stationnement est déjà balisée devant la mairie, toutefois un arrêté en mairie sera pris et permettra ainsi de verbaliser les contrevenants. Une demande de dérogation sera effectuée concernant les toilettes de la salle polyvalente et de l'école maternelle où la largeur est inférieure de quelques centimètres pour être conforme à la législation.



L'église de Saint-Laurent-de-Cognac prochainement mise en accessibilité. PHOTO C.G.

# Vignoble et Grande Guerre

Depuis quelques années, le Groupe de recherches et d'études historiques de la Charente saintongeaise (GREH), délocalise les dernières séances de sa saison culturelle dans les communes proches de Cognac. Ce vendredi 7 avril, dans la salle municipale de Boutiers, une soixantaine de personnes ont participé à la conférence donnée par le président du GREH, Gilles Bernard, sur « le vignoble charentais à l'épreuve de la Grande guerre ».

Dans le contexte toujours actuel du centenaire de la guerre de 1914-18, il a porté un regard acéré et documenté sur ce qui se passait à l'arrière, loin du front, au cœur du vignoble cognaçais.

Tous les hommes de 20 à 40 ans mobilisés, au moment des moissons et à quelques semaines des vendanges, c'est tout le rythme de la population locale essentiellement agricole qui est alors chamboulé. À l'espoir d'une fin rapide du conflit, envisagé « avec calme et dignité », selon les termes de l'institutrice de Boutiers à l'époque, M<sup>me</sup> Farge, a succédé l'angoisse d'un présent de plus en plus pesant. « À Boutiers, les usines de tuiles et de briques ferment, patrons et ouvriers étant mobilisés. 15 chevaux et 3 voitures ont été réquisitionnés en 1914... » La population de la commune va diminuer de 17 %, passant



**Gilles Bernard, président du GREH.** PHOTO PIERRE BARRETEAU

de 821 à 687. Le monument aux morts fait état de 25 tués ou disparus. Rappelant les rationnements, les problèmes de transport, Gilles Bernard a insisté sur l'engagement indispensable de ceux qui restaient, en premier lieu les femmes, et la déliquescence inévitable du vignoble négligé. Pourtant, il est toujours question de fournir « le vin du soldat ». La production de vin et de cognac est irrégulière, mais le prix de vente va singulièrement s'accroître au cours de la guerre. Globalement, l'économie des maisons de cognac n'a pas été stoppée ; le coût des eaux-de-vie ont été multiplié par cinq.

# Les secrets de l'âge d'or du cognac

**CONFÉRENCE** Demain, José Lacour-Miron racontera le formidable essor de l'après-guerre

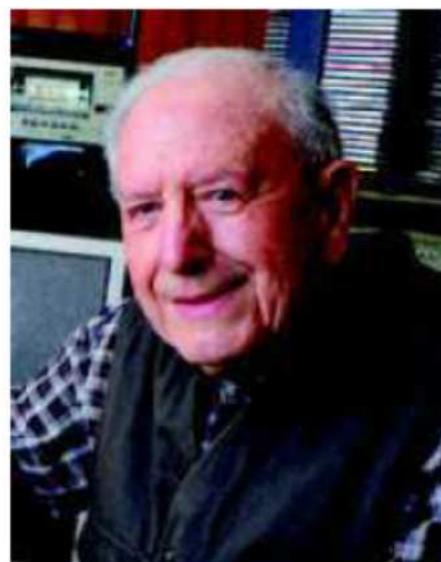
Il y a deux ans, José Lacour-Miron animait une conférence à la demande de l'Institut d'histoire et d'archéologie de Cognac sur la façon dont l'eau-de-vie charentaise avait traversé la Seconde guerre mondiale. Il avait raconté comment la filière avait su préserver ses intérêts en 1941, sans trop perdre son âme.

Il prolonge aujourd'hui son regard historique avec une autre in-

tervention, demain mercredi, à 18 heures à la salle Fragonard, au couvent des Récollets.

« Je vais aborder les 40 années suivant la guerre, une formidable période d'essor pour le cognac », indique l'ancien directeur adjoint au bureau national interprofessionnel du cognac. Issu du ministère des Finances, il s'intéresse tout particulièrement à la manière avec laquelle la région a pu négocier l'évolution de la réglementation et favoriser ses intérêts. Il promet de révéler les dessous des discussions qui ont favorisé cet « âge d'or du cognac ».

Entrée libre, ouverte à tous.



José Lacour-Miron, ancien directeur adjoint du BNIC. « 50 »

# Grand-Cognac gère deux campings

**TOURISME** La communauté d'agglomération présentait hier les équipements dont elle a désormais la charge, à Cognac et à Jarnac

OLIVIER SARAZIN  
o.sarazin@sudouest.fr

## PAS D'AIRE POUR LES CAMPING-CARS

D'abord, relativisons. Aussi belle soit-elle, la Charente n'est pas la Mecque du camping. Avec 144 340 nuitées en 2015 dans l'hôtellerie dite de plein air (chiffre Insee le plus récent), notre département se place loin, très loin derrière la Charente-Maritime et ses 6,98 millions de nuitées ! Non, Cognac n'est pas Boyardville ; Jarnac ne sera jamais la Palmyre. Mais les deux cités ont des atouts que les élus locaux veulent mettre en avant.

Hier après-midi, Chantal Nadeau, maire de Gimeux et vice-présidente de Grand-Cognac en charge du tourisme, conviait la presse à la (re) découverte des trois équipements majeurs dont la nouvelle agglomération a désormais la charge : le camping de Jarnac, celui de Cognac, et la base plein air André-Mermet à Cognac.

Première halte sur l'île Madame à Jarnac, où le camping trois étoiles (11 478 nuitées en 2016) propose 80 emplacements nus, 4 emplacements « autos et caravanes », 12 mobil-

**COGNAC** Le projet d'aménagement d'une aire d'accueil pour camping-cars dans le centre-ville de Cognac, sur l'ancien site industriel d'Onyx, est au point mort. Trop cher. Sans doute trop compliqué... Début 2015, les élus de Grand-Cognac avaient réservé une enveloppe de 165 400 € à ce projet. La CdC avait imaginé

une aire paysagère constituée d'un espace de stationnement de huit camping-cars, d'une zone réservée à la vidange des eaux usées, et d'un parking pour cinq ou six bus. Il semblerait que la dépollution du site choisi, rue basse Saint-Martin, près des bords de Charente, soit très coûteuse.

homes récents, et 13 places de camping-car goudronnées. Passé en régie communautaire en 2013, l'établissement a été entièrement rénové en 2014 et 2015. La CdC de Jarnac avait ici dépensé plus d'un million d'euros. Le camping de l'île Madame, prisé d'une clientèle familiale de passage et de nombreux habitués du Nord de la France, rouvre ce samedi 15 avril. Début juillet, cinq chalets en bois sur pilotis y seront inaugurés.

### Plus champêtre à Châtenay

Autre ambiance : le camping de Cognac, près de la Charente et du pont de Châtenay (9 969 nuitées en 2016).

Dans ce parc arboré de 2 hectares, priorité au camping plus traditionnel, avec 140 emplacements nus, deux tentes « déjà montées » (on appelle cela des « toilés meublés ») et seulement 4 mobil-homes. Le standing (trois étoiles et une piscine) est similaire à celui du camping de Jarnac mais la clientèle, plus âgée, privilégie ici le calme. Ouverture le 29 avril.

Enfin, Chantal Nadeau a indiqué hier que la base plein air André-Mermet à Cognac devait ouvrir dès le 15 avril (tout d'abord le mercredi, les week-ends et jours fériés). Aux beaux jours, l'endroit accueille près de 2 000 personnes par jour.

# Ça va caqueter au jardin ce week-end

Les poules sont benèzes au Jardin respectueux. Au confort du poulailler, les coquines préfèrent gratouiller à l'ombre et en toute liberté. Alors prendre la pause (la pause photo NDLR) avec elles pour annoncer la fête « Des poules au jardin » de ce samedi 15 et dimanche 16 avril, de 10 à 18 heures, se transforme très vite en une jolie course-poursuite à travers le jardin.

Cette année, elles sont six et sont nouvelles au poulailler. Car les 14 copines ont connu un triste sort après le passage d'une fouine l'an passé. . .

Ce week-end pascal, les petites camarades de Barbezieux et Marans n'ont pas encore confirmé leurs venues. Les éleveurs demeurent prudents après un cas de grippe aviaire détecté du côté de Saint-Jean-d'Angély. Une chose est sûre, des œufs écloront en direct !

## Ateliers, échanges de graines

Après le vélo centrifugeur de la fête de la courge, la séquence insolite sera cette fois signée de l'artiste plasticien sculpteur Cyril Karénine : une balance très spéciale où vous pourrez échanger un kilo de vos biodéchets contre un œuf ! Qui dit fête au jardin, dit aussi ateliers et il y en



On n'attrape pas si facilement les poules du jardin. PHOTO S. B.

aura pour tous les goûts : du land-art coquilles d'œufs (Maité Milliéroux), de l'argile (Ghislaine Esnault), du papier mâché (Virginie Arenfeld) et bien sûr un atelier de fabrication de poulailler tout en palettes (Calitom).

Avis aussi aux troqueurs de graines, ils sont invités au jardin samedi matin, de 10 à 12 heures. Pour ce qui est des jets créatifs culturels, les organisateurs annoncent une poule qui fait de la balançoire, de la musique et des percussions aux cô-

tés de Batucada, des clowns tout juste auréolés du prix du développement durable ; le spectacle s'intitule « iSi et là » et parle du vivre ensemble (vous les connaissez, ils ont déjà assuré l'animation musicale au jardin sous une autre casquette Les Matthiouzes).

**Sandra Balian**

Renseignements au 05 45 80 81 15  
et [jardinsrespectueux@gmail.com](mailto:jardinsrespectueux@gmail.com).  
Accès par la rue de la Trache.  
Point restaurationsurplace.